

Garanties - GARMIN

Tous les produits Garmin achetés en France présentent une garantie initiale de deux ans. (NOTE : Les produits Garmin achetés aux Etats Unis, au Royaume-Uni ou au Canada bénéficient d'une garantie constructeur de 1 an). Etant considérées comme produits consommables, les cartes programmées et préprogrammées ne rentrent pas dans le cadre de la garantie. En cas d'échange d'un produit hors garantie ou dans le courant de la deuxième année de garantie, celle-ci sera reconduite pour une année supplémentaire à compter de la date de réparation. Pour les appareils hors garantie, les réparations sont garanties 3 mois à partir de la date de facturation. Cette garantie ne s'applique que s'il s'agit de la même panne constatée.

[Consultez l'intégralité des conditions de garantie GARMIN](#)

Procédure pour les demandes de réparation sous garantie

Pour obtenir la réparation d'un produit sous garantie, l'original (ou une copie) de la facture d'achat du vendeur d'origine est demandé.

1. **Contactez le support technique pour obtenir un numéro de RMA**

Veillez contacter le support technique GARMIN par téléphone ou via le formulaire pour décrire votre problème et demander une autorisation de retour (RMA). Vous devrez fournir le numéro de série de l'appareil, un numéro de téléphone et vos coordonnées.

Téléphone : 01 55 69 33 99 (appel non surtaxé)

En ligne : [Formulaire RMA](#)

2. **Expédier l'appareil avec le numéro RMA et le formulaire**

Une fois que vous avez reçu le numéro RMA et le formulaire à remplir, expédiez l'appareil à l'adresse suivante en prenant soin d'inscrire le numéro RMA sur le colis et d'y joindre le formulaire dûment rempli.

Garmin France S.A.S.

55 Avenue des Champs Pierreux

92012 Nanterre Cedex

Procédure pour les demandes de réparation hors garantie

Les produits Garmin achetés en France présentent une garantie initiale de deux ans. (NOTE : Les produits Garmin achetés aux Etats Unis, au Royaume-Uni ou au Canada bénéficient d'une garantie constructeur de 1 an).

Au-delà, l'utilisateur est sujet à facturation de Main d'œuvre ou du prix d'échange standard du produit défectueux.

1. **Contactez le support technique pour obtenir un numéro de RMA**

Veillez contacter le support technique GARMIN par téléphone ou via le formulaire

pour décrire votre problème et demander une autorisation de retour (RMA). Vous devrez fournir le numéro de série de l'appareil, un numéro de téléphone et vos coordonnées.

Téléphone : 01 55 69 33 99 (appel non surtaxé)

En ligne : [Formulaire RMA](#)

2. **Expédier l'appareil avec le numéro RMA et le formulaire**

Une fois que vous avez reçu le numéro RMA et le formulaire à remplir, expédiez l'appareil à l'adresse suivante en prenant soin d'inscrire le numéro RMA sur le colis et d'y joindre le formulaire dûment rempli.

Garmin France S.A.S.

55 Avenue des Champs Pierreux
92012 Nanterre Cedex

3. **Attendre le diagnostic du technicien**

Après le diagnostic d'un technicien Garmin, vous recevrez un devis d'intervention ou d'échange par lettre, fax ou courrier électronique.

4. **Retourner le devis signé pour réparation**

Veillez ensuite nous retourner le devis signé à GARMIN avec la mention accepté, refusé ou destruction. Si vous avez accepté le devis, veuillez joindre le règlement du montant indiqué. A titre indicatif, le délai d'intervention moyen est de 15 jours ouvrables.